

Professionnels hypothécaires du Canada est un organisme fédéral à but non lucratif qui agit à titre d'association nationale de l'industrie hypothécaire. Il fait progresser les intérêts de l'industrie hypothécaire canadienne et de ses intervenants grâce à des activités d'éducation du public et de représentation auprès des gouvernements, des médias et des organismes de réglementation. Il agit également à titre d'association professionnelle pour les professionnels hypothécaires du Canada en établissant et en faisant la promotion de normes élevées de professionnalisme auprès de ses membres, en offrant des programmes de formation, en accordant des titres professionnels aux membres admissibles de l'Association, en réglementant les activités de ses membres, en offrant des occasions de perfectionnement professionnel et en organisant des événements régionaux et nationaux partout au Canada.

Professionnels hypothécaires du Canada reconnaît que votre droit à la protection de votre vie privée est fondamental et comprend votre intérêt à protéger les renseignements personnels que vous choisissez de fournir dans votre demande d'adhésion ou au moyen des outils en ligne mis à votre disposition par Professionnels hypothécaires du Canada. Ces renseignements sont nécessaires dans le cadre du processus d'examen des demandes d'adhésion de Professionnels hypothécaires du Canada afin d'accepter ou de refuser une demande d'adhésion, de maintenir ou de révoquer une adhésion, de mettre en œuvre son Programme d'avantages des membres ou de fournir des services aux membres. De plus, Professionnels hypothécaires du Canada utilise vos renseignements personnels pour vous informer des activités et événements ainsi que pour vous aviser des questions et événements susceptibles de vous intéresser. Pour ces raisons, notre politique de confidentialité (la « Politique de confidentialité ») vous offre toutes les mesures de protection prévues par la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, L.C. 2000, ch. 5 (« LPRPDE »). Elle confirme notre engagement à protéger votre vie privée et à préserver la confiance que vous nous accordez.

A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Notre Politique de confidentialité s'applique uniquement aux renseignements personnels que nous recueillons, utilisons ou communiquons dans le cadre de nos activités commerciales. Par conséquent, elle ne s'applique pas à la collecte, à l'utilisation ou à la communication des renseignements qui sont :

1. regroupés ou anonymisés de manière à ce qu'ils ne puissent être associés à une personne;
2. le nom, le titre, l'adresse professionnelle ou le numéro de téléphone professionnel d'un employé d'une organisation; ou
3. accessibles au public et désignés comme tels par les règlements applicables.

Notre Politique de confidentialité s'applique à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'aux employés de Professionnels hypothécaires du Canada. De plus, nous concluons des ententes de confidentialité ou des ententes contractuelles avec les tiers qui fournissent des services en notre nom et auxquels nous transférons des renseignements personnels aux fins de traitement.

B. UTILISATION D'INTERNET

Vous pouvez consulter le site Web de Professionnels hypothécaires du Canada au www.MortgageProsCan.ca afin d'en apprendre davantage sur notre organisation, de vous renseigner sur nos produits et services et d'utiliser nos outils en ligne, sans avoir à révéler votre identité ni à fournir des renseignements permettant de vous identifier. En règle générale, nous n'exigeons pas que les visiteurs s'identifient pour naviguer sur notre site Web. Toutefois, nous pouvons recueillir automatiquement certains renseignements techniques, notamment les adresses IP, le type de navigateur, les renseignements sur l'appareil utilisé, le site Web de provenance, les pages consultées ainsi que la date et l'heure de votre visite, afin d'exploiter, d'entretenir, de sécuriser et d'améliorer notre site Web.

Nous utilisons ces renseignements techniques pour mieux comprendre l'utilisation de notre site Web, améliorer son rendement et son contenu, optimiser l'expérience utilisateur et produire des renseignements regroupés ou anonymisés qui aident Professionnels hypothécaires du Canada à améliorer ses programmes et services, à soutenir la planification et la prise de décisions et, lorsque cela est approprié, à communiquer des tendances générales à des commanditaires, à des commanditaires potentiels et à d'autres organisations, sans identifier des membres ou des clients en particulier.

Les témoins (« cookies ») et les technologies similaires nous aident à mémoriser vos préférences, à comprendre la façon dont les visiteurs utilisent notre site Web, à améliorer les fonctionnalités du site, à optimiser l'expérience utilisateur et à soutenir nos activités d'analyse. Vous pouvez gérer ou désactiver les témoins au moyen des paramètres de votre navigateur; toutefois, cela pourrait nuire au fonctionnement de certaines fonctionnalités du site Web. Nous pouvons faire appel à des fournisseurs tiers de confiance offrant des services d'analyse, de communication et de marketing qui utilisent des témoins ou des technologies similaires afin de nous aider à comprendre l'utilisation de notre site Web, à améliorer notre site et nos services et à soutenir les fins énoncées dans la présente Politique de confidentialité.

De plus, Professionnels hypothécaires du Canada peut fournir des liens vers des sites Web gérés par des tiers ou permettre à des tiers d'offrir, par l'entremise de son site Web, des services nécessitant une inscription ou un abonnement. Comme Professionnels hypothécaires du Canada n'exerce aucun contrôle sur les pratiques ou les politiques de ces tiers et ne peut en être tenu responsable, nous vous invitons à consulter leur politique de confidentialité avant de visiter leur site Web ou de leur fournir des renseignements personnels. Veuillez également noter que nous ne pouvons contrôler ni empêcher l'utilisation de témoins ou de tout renseignement obtenu au moyen de ceux-ci par ces tiers.

En devenant membre ou client, en demandant de l'information, en vous inscrivant à un événement ou en achetant des cours offerts par Professionnels hypothécaires du Canada, vous autorisez Professionnels hypothécaires du Canada à communiquer avec vous à l'adresse postale, à l'adresse électronique ou au numéro de téléphone que vous avez fournis, dans la mesure permise par les autres lois applicables, y compris la Loi canadienne anti-pourriel (LCAP) et les Règles sur les télécommunications non sollicitées.

Enfin, veuillez noter que les renseignements que vous divulguez volontairement dans les forums de discussion ou d'autres espaces publics du site Web de Professionnels hypothécaires du Canada

peuvent être recueillis, utilisés et communiqués par des tiers. Toute information publiée dans ces espaces l'est à vos propres risques et en sachant qu'elle pourrait être accessible à des tiers. Nous n'exerçons aucun contrôle sur cette utilisation et ne pouvons être tenus responsables des dommages pouvant en découler.

C. LES DIX PRINCIPES

Notre Politique de confidentialité est fondée sur les dix principes de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) et les applique comme suit :

1. RESPONSABILITÉ

Professionnels hypothécaires du Canada est responsable des renseignements personnels dont il a la gestion et a désigné le vice-président, Finances et administration à titre de responsable principal de la conformité en matière de protection des renseignements personnels, chargé de veiller au respect de la présente Politique de confidentialité.

Le responsable principal de la conformité en matière de protection des renseignements personnels peut être joint par courrier à l'adresse suivante :

À L'ATTENTION: Chief Privacy Compliance Officer
Professionnels hypothécaires du Canada (Bureau de la protection des renseignements personnels)
6 Ronrose Drive, Suite 302
Concord, ON L4K 4R3

Ou par courriel à : info@mpc.ca

1.1 Afin d'assumer notre responsabilité à l'égard des renseignements personnels dont nous avons la gestion, nous avons mis en œuvre les politiques et pratiques suivantes pour donner effet à notre Politique de confidentialité, notamment :

- a) la mise en œuvre de procédures visant à protéger les renseignements personnels, comme il est indiqué à la section 7 ci-dessous, intitulée « Mesures de protection »;
- b) l'élaboration de renseignements expliquant les politiques et les procédures de l'organisation, comme il est indiqué à la section 8 ci-dessous, intitulée « Transparence »;
- c) l'établissement de procédures permettant de recevoir les plaintes et les demandes de renseignements et d'y répondre, comme il est indiqué aux sections 9 et 10 ci-dessous, intitulées « Accès aux renseignements personnels » et « Contestation du respect de la Politique de confidentialité »;
- d) la formation de nos employés et la communication à ceux-ci de renseignements sur nos politiques et nos pratiques.

1.2 Nous demeurons responsables des renseignements personnels dont nous avons la possession ou la garde, y compris ceux que nous transférons à des tiers aux fins de traitement. À cette fin, nous concluons des ententes de confidentialité ou des ententes contractuelles avec ces tiers afin qu'ils assurent un niveau de protection des renseignements personnels comparable à celui prévu par notre Politique de confidentialité.

1.3 Nous pouvons communiquer des renseignements personnels à des fournisseurs de services de confiance, à des fournisseurs d'avantages destinés aux membres, à des partenaires d'affinité et à d'autres organisations qui nous aident à fournir nos produits, nos services, les avantages offerts aux membres, nos communications et nos activités, sous réserve de mesures de protection contractuelles, organisationnelles et techniques appropriées et, lorsque la loi l'exige, avec votre consentement.

Nous limitons les renseignements personnels communiqués à ceux qui sont raisonnablement nécessaires pour permettre à ces tiers de fournir leurs services, d'administrer les avantages applicables destinés aux membres ou de réaliser les fins décrites dans la présente Politique de confidentialité.

2. DÉTERMINATION DES FINS DE LA COLLECTE

Nous nous engageons à déterminer les fins auxquelles les renseignements personnels sont recueillis au plus tard au moment de leur collecte et à documenter ces fins.

2.1 Nous recueillons des renseignements personnels aux fins générales suivantes :

a) *communiquer de l'information sur les produits, les services et les activités de Professionnels hypothécaires du Canada:*

Professionnels hypothécaires du Canada peut offrir de nouveaux produits et services, notamment des bulletins, des publications, des rapports de recherche, des programmes de formation, des webinaires, des conférences, des événements et d'autres ressources. Nous utilisons vos renseignements personnels pour vous communiquer de l'information au sujet de ces produits, services et activités par les moyens de communication appropriés, y compris par courriel et par d'autres moyens de communication électroniques lorsque la loi le permet.

Si vous ne souhaitez pas que Professionnels hypothécaires du Canada utilise vos renseignements personnels à ces fins facultatives, veuillez communiquer avec le responsable principal de la conformité en matière de protection des renseignements personnels aux coordonnées indiquées à la section 1.

b) *fournir efficacement des services aux membres:*

Professionnels hypothécaires du Canada conserve les renseignements personnels nécessaires pour administrer les adhésions, communiquer avec les membres, offrir et administrer les avantages destinés aux membres, faciliter l'accès aux programmes d'avantages offerts directement par Professionnels hypothécaires du Canada ou par

l'entremise de fournisseurs d'avantages de confiance, répondre aux demandes de renseignements, administrer les programmes de formation et les titres professionnels, traiter les inscriptions, confirmer les inscriptions, fournir les services demandés et, de façon générale, soutenir la relation avec les membres, notamment en vérifiant l'admissibilité aux avantages destinés aux membres et, lorsque cela est nécessaire, en communiquant des renseignements aux fournisseurs d'avantages de confiance afin d'administrer ces avantages.

c) *exécuter efficacement les transactions:*

Professionnels hypothécaires du Canada utilise les renseignements personnels pour traiter les inscriptions, les adhésions, les achats, les certifications, les titres de compétences numériques, les dossiers de formation, les paiements, les renouvellements, les activités comptables, la facturation, le recouvrement, les remboursements ainsi que les autres transactions nécessaires à la prestation des produits et services demandés.

d) *améliorer la pertinence et l'efficacité de nos communications:*

Professionnels hypothécaires du Canada peut utiliser les renseignements personnels afin de personnaliser ses communications et d'améliorer la pertinence et l'efficacité de ses activités de marketing et de ses communications avec les membres. Cela peut comprendre le recours à des plateformes de marketing, de publicité et de communication exploitées par des tiers de confiance afin de créer, de gérer ou d'exclure des auditoires, de manière à ce que les personnes reçoivent des communications et des publicités mieux adaptées à leur relation avec Professionnels hypothécaires du Canada, notamment en évitant de leur présenter des publicités concernant des produits, des services ou des programmes de formation qu'elles ont déjà achetés, suivis, pour lesquels elles sont déjà inscrites, qu'elles ont déjà renouvelés ou auxquels elles ne sont autrement pas admissibles.

Professionnels hypothécaires du Canada met en œuvre des mesures de protection techniques, organisationnelles et contractuelles raisonnables, adaptées à la nature délicate des renseignements personnels, lorsqu'il a recours à ces services.

e) *améliorer nos produits, nos services et l'expérience de nos membres:*

Professionnels hypothécaires du Canada peut utiliser les renseignements personnels et, lorsque cela est approprié, des renseignements regroupés ou anonymisés afin de mieux comprendre la façon dont ses produits, ses services, ses programmes de formation, ses sites Web et ses communications sont utilisés, d'en améliorer l'efficacité, de développer de nouvelles offres, d'améliorer l'expérience des membres et de soutenir les activités internes de production de rapports, d'analyse et de planification des activités.

f) *à des fins facultatives:*

Professionnels hypothécaires du Canada peut utiliser vos renseignements personnels, avec votre consentement lorsque celui-ci est requis, afin de vous transmettre de l'information sur des produits, des services, des occasions de formation ou des événements supplémentaires offerts par Professionnels hypothécaires du Canada ou par des partenaires tiers de confiance susceptibles de vous intéresser.

Vous pouvez refuser de recevoir ces communications facultatives ou retirer votre consentement en tout temps, sous réserve des lois applicables.

2.2 Nouvelles fins:

Professionnels hypothécaires du Canada n'utilisera les renseignements personnels qu'aux fins énoncées dans la présente Politique de confidentialité ou autrement permises ou exigées par les lois applicables. Si nous avons l'intention d'utiliser des renseignements personnels à une fin sensiblement différente et incompatible avec celle pour laquelle ils ont été recueillis, nous déterminerons cette nouvelle fin et obtiendrons votre consentement lorsque les lois applicables l'exigent.

3. CONSENTEMENT

Nous nous engageons à obtenir votre consentement à la collecte de vos renseignements personnels ainsi qu'à leur utilisation ou à leur communication subséquente, sauf lorsque la loi le permet autrement. À cette fin, nos employés sont tenus de fournir à toute personne qui en fait la demande des renseignements sur la façon dont nous utilisons les renseignements personnels et d'obtenir le consentement des personnes qui nous fournissent leurs renseignements personnels.

3.1 Lorsque nous obtenons votre consentement, nous faisons des efforts raisonnables pour nous assurer que les fins auxquelles les renseignements seront utilisés vous sont expliquées d'une manière que vous pouvez raisonnablement comprendre.

3.2 Vous pouvez retirer votre consentement en tout temps, sous réserve de restrictions prévues par la loi ou par contrat et moyennant un préavis raisonnable, en communiquant avec le responsable principal de la conformité en matière de protection des renseignements personnels de Professionnels hypothécaires du Canada aux coordonnées indiquées à la section 1.

3.3 Veuillez noter qu'à aucun moment votre relation avec nous ne vous oblige à nous fournir vos renseignements personnels si vous ne souhaitez pas le faire. Nous n'exigerons votre consentement à la collecte, à l'utilisation ou à la communication de renseignements personnels comme condition à la prestation de nos produits ou services que lorsque cette collecte, cette utilisation ou cette communication est nécessaire pour réaliser les fins déterminées.

Remarque : Dans certaines circonstances, les renseignements personnels peuvent être recueillis, utilisés ou communiqués sans que vous en soyez informé ou sans votre consentement. Par exemple, des raisons d'ordre juridique, médical ou liées à la sécurité peuvent rendre impossible ou peu pratique l'obtention de votre consentement. Lorsque les renseignements sont recueillis aux fins de la détection et de la prévention de la fraude ou de l'application de la loi, demander votre consentement pourrait compromettre l'objectif de cette collecte. Il peut également être impossible ou inapproprié d'obtenir votre consentement si vous êtes mineur, gravement malade ou incapable mentalement. De plus, il se peut que nous ne soyons pas en mesure d'obtenir votre consentement lorsque nous n'avons pas de relation directe avec vous. Par exemple, il pourrait être peu pratique pour

un organisme de bienfaisance ou une entreprise de marketing direct souhaitant acquérir une liste d'envoi d'une autre organisation de demander le consentement de chaque personne concernée. Dans un tel cas, l'organisation qui fournit la liste devrait avoir obtenu votre consentement avant de communiquer vos renseignements personnels.

4. LIMITATION DE LA COLLECTE

Nous limitons la collecte des renseignements personnels à ceux qui sont nécessaires aux fins générales décrites à la section 2, « Détermination des fins de la collecte », et nous ne les recueillons que par des moyens justes et licites.

4.1 Nous ne recueillons pas de renseignements personnels de façon indiscriminée. Tant la quantité que la nature des renseignements personnels que nous recueillons sont limitées à ce qui est nécessaire pour réaliser les fins générales décrites à la section 2, « Détermination des fins de la collecte ».

5. LIMITATION DE L'UTILISATION, DE LA COMMUNICATION, DE LA VENTE ET DE LA CONSERVATION

Professionnels hypothécaires du Canada n'utilise, ne communique ni ne vend des renseignements personnels, sauf aux fins pour lesquelles ils ont été initialement recueillis, avec votre consentement ou lorsque les lois applicables le permettent ou l'exigent autrement. Nous conservons les renseignements personnels uniquement pendant la période nécessaire à la réalisation de ces fins ou au respect des exigences légales, réglementaires ou opérationnelles.

5.1 Veuillez noter que la LPRPDE nous permet de communiquer vos renseignements personnels, sans que vous en soyez informé ou sans votre consentement, lorsqu'il est nécessaire de recouvrer une dette que vous nous devez.

5.2 Nous conserverons les renseignements personnels ayant servi à prendre une décision vous concernant pendant la période nécessaire pour vous permettre d'y avoir accès après que cette décision a été prise.

5.3 Nous conserverons les renseignements personnels faisant l'objet d'une demande pendant la période nécessaire pour vous permettre d'exercer tous les recours dont vous disposez en vertu de la LPRPDE.

6. EXACTITUDE

Nous nous engageons à maintenir les renseignements personnels aussi exacts, complets et à jour que nécessaire aux fins auxquelles ils sont utilisés. Si vous constatez des changements aux renseignements personnels que vous nous avez fournis, il vous suffit de nous écrire ou de nous envoyer un courriel aux coordonnées indiquées à la section 1 ci-dessus, et nous mettrons nos dossiers à jour en conséquence.

6.1 Pour déterminer dans quelle mesure les renseignements personnels doivent être exacts, complets et à jour, nous tiendrons compte de l'utilisation qui en est faite ainsi que de vos intérêts. Nous chercherons également à réduire au minimum le risque que des renseignements inexacts ou incomplets soient utilisés pour prendre une décision vous concernant.

6.2 Nous ne mettons pas systématiquement à jour les renseignements personnels, sauf lorsque cela est nécessaire pour réaliser les fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou lorsque vous nous demandez de le faire.

7. MESURES DE PROTECTION

Nous avons élaboré et mis en œuvre des mesures de protection adaptées au degré de sensibilité des renseignements personnels afin d'en assurer la sécurité.

7.1 Nous avons mis en place des mesures de protection visant à prévenir la perte ou le vol de renseignements personnels ainsi que l'accès, la communication, la copie, l'utilisation ou la modification non autorisés.

7.2 Professionnels hypothécaires du Canada protège les renseignements personnels au moyen de mesures de sécurité physiques, notamment des classeurs verrouillés et un accès restreint aux zones où sont conservés les renseignements personnels.

7.3 Professionnels hypothécaires du Canada protège les renseignements personnels au moyen de mesures de sécurité organisationnelles, notamment en limitant l'accès aux seules personnes qui doivent y avoir accès dans l'exercice de leurs fonctions (« besoin de savoir »). En plus de sensibiliser nos employés à l'importance de préserver la confidentialité de vos renseignements personnels, nous concluons également des ententes de confidentialité ou des ententes contractuelles avec les tiers auxquels nous communiquons vos renseignements personnels.

7.4 Professionnels hypothécaires du Canada utilise des mesures de sécurité technologiques, notamment le chiffrement, les mécanismes d'authentification, les mots de passe, des services infonuagiques sécurisés et des contrôles d'accès afin de prévenir tout accès non autorisé aux renseignements personnels conservés dans ses systèmes informatiques.

7.5 Lorsque des renseignements personnels ne sont plus nécessaires et doivent être éliminés ou détruits, Professionnels hypothécaires du Canada veille à ce que des mesures appropriées soient prises afin d'empêcher toute personne non autorisée d'y avoir accès.

8. TRANSPARENCE

Nous mettons facilement à votre disposition des renseignements précis sur nos politiques et nos pratiques relatives à la gestion de vos renseignements personnels.

8.1 Professionnels hypothécaires du Canada se fera un plaisir de répondre à toute question concernant ses politiques et ses pratiques en matière de gestion des renseignements personnels.

Veuillez transmettre vos questions par écrit ou par courriel aux coordonnées indiquées à la section 1 ci-dessus.

8.2 Professionnels hypothécaires du Canada s'efforce de présenter ses politiques et ses pratiques de manière claire et facile à comprendre, notamment en fournissant :

- a) le nom ou le titre ainsi que les coordonnées de la personne responsable du respect de la Politique de confidentialité à qui peuvent être adressées les demandes de renseignements ou les plaintes;
- b) les moyens d'obtenir accès aux renseignements personnels détenus par Professionnels hypothécaires du Canada;
- c) une description des types de renseignements personnels détenus par Professionnels hypothécaires du Canada, y compris un aperçu général de leur utilisation;
- d) un exemplaire de toute brochure ou de tout autre document expliquant les politiques, les normes ou les codes de Professionnels hypothécaires du Canada;
- e) une description des renseignements personnels qui peuvent être communiqués à des organisations liées.

9. ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Sur réception d'une demande écrite, nous vous informerons de l'existence, de l'utilisation et de la communication de vos renseignements personnels et vous y donnerons accès. Vous pourrez contester l'exactitude ou le caractère complet de ces renseignements et demander qu'ils soient corrigés, au besoin.

9.1 À la réception de votre demande écrite, nous vous fournirons un compte rendu de l'utilisation qui a été faite ou qui est faite de vos renseignements personnels ainsi qu'un relevé des tiers auxquels ils ont été communiqués. Lorsqu'il n'est pas possible de fournir la liste des tiers auxquels vos renseignements personnels ont effectivement été communiqués, nous vous fournirons une liste des organisations auxquelles ils pourraient avoir été communiqués.

9.2 Afin de répondre à votre demande écrite, nous pourrions vous demander de fournir suffisamment de renseignements pour confirmer votre identité avant de vous communiquer des renseignements concernant l'existence, l'utilisation et la communication de vos renseignements personnels.

Veuillez transmettre votre demande par écrit ou par courriel aux coordonnées indiquées à la section 1 ci-dessus.

9.3 Dans les trente (30) jours suivant la réception de votre demande écrite, nous répondrons à votre demande ou vous transmettrons un avis de prolongation indiquant le nouveau délai, les motifs de cette prolongation ainsi que votre droit de déposer une plainte auprès du Commissaire.

Nous pouvons prolonger ce délai d'au plus trente (30) jours si le respect du délai initial entraverait de façon déraisonnable nos activités ou s'il est impossible d'y répondre dans ce délai parce que des consultations sont nécessaires. Nous pouvons également prolonger le délai pour la période

nécessaire afin de convertir les renseignements personnels dans un autre format.

9.4 Nous répondrons à votre demande écrite gratuitement ou à un coût minime. Si des frais sont exigés pour la transcription, la reproduction ou la transmission de vos renseignements personnels, nous vous informerons au préalable du coût approximatif et nous ne donnerons suite à votre demande que si vous nous confirmez que vous ne la retirez pas.

9.5 Les renseignements demandés vous seront fournis dans un format généralement compréhensible. Par exemple, si nous utilisons des abréviations ou des codes pour consigner des renseignements, nous vous en fournirons l'explication.

9.6 Lorsque l'exactitude ou le caractère complet de vos renseignements personnels est contesté avec succès, nous apporterons les corrections nécessaires. Toute contestation non résolue sera consignée à votre dossier. Lorsque cela est approprié, les renseignements corrigés ou l'existence de la contestation non résolue seront communiqués aux tiers ayant accès aux renseignements en question.

9.7 Dans certaines circonstances, il se peut que nous ne soyons pas en mesure de vous donner accès à l'ensemble des renseignements personnels que nous détenons à votre sujet. Les exceptions peuvent notamment comprendre les renseignements dont la communication entraînerait des coûts prohibitifs, les renseignements contenant des références à d'autres personnes, les renseignements qui ne peuvent être communiqués pour des raisons juridiques, de sécurité ou de confidentialité commerciale, ainsi que les renseignements protégés par le secret professionnel de l'avocat ou par le privilège relatif au litige.

Les motifs du refus vous seront communiqués sur demande, de même que les recours dont vous pourriez disposer en vertu de la LPRPDE.

10. CONTESTATION DU RESPECT DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Comme il est indiqué précédemment, Professionnels hypothécaires du Canada est responsable des renseignements personnels dont il a la gestion et a désigné son responsable principal de la conformité en matière de protection des renseignements personnels comme responsable du respect de la présente Politique de confidentialité.

Toute plainte concernant le respect de la LPRPDE peut être adressée au responsable principal de la conformité en matière de protection des renseignements personnels de Professionnels hypothécaires du Canada aux coordonnées indiquées à la section 1 ci-dessus.

10.1 Nous avons mis en place des procédures pour recevoir les plaintes et les demandes de renseignements concernant nos politiques et nos pratiques relatives au traitement des renseignements personnels et y répondre.

10.2 Nous informons les personnes qui présentent une demande de renseignements ou déposent une plainte de l'existence des procédures de traitement des plaintes applicables.

10.3 Nous examinons toutes les plaintes. Lorsqu'une plainte est jugée fondée, nous prenons les mesures appropriées pour régler la situation, y compris, au besoin, en modifiant nos politiques et nos pratiques.

10.4 Nous nous réservons le droit d'obtenir un avis juridique, lorsque cela est approprié, avant de fournir une réponse définitive à une demande de renseignements ou à une plainte.

D. MODIFICATIONS DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Nous nous réservons le droit de modifier la présente Politique de confidentialité à notre entière discrétion. Plus particulièrement, le responsable principal de la conformité en matière de protection des renseignements personnels la révisé périodiquement et y apporte les modifications nécessaires afin de tenir compte de l'évolution des lois applicables en matière de protection des renseignements personnels.

Toute modification entre en vigueur dès sa publication, quel qu'en soit le mode, y compris sa publication sur le présent site Web. En utilisant ce site Web, vous acceptez de consulter régulièrement la présente Politique de confidentialité afin de prendre connaissance de toute modification et d'être lié par celle-ci.